

LE COMMERCE

CUBA—DISCUSSION AU CONSEIL DE L'OTAN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. J. Broome (Vancouver-Sud): Je veux poser une question au premier ministre. Peut-il confirmer s'il est vrai que le gouvernement américain saisira le conseil de l'OTAN de la question du commerce avec Cuba?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Les journaux en ont parlé, mais d'après les renseignements que j'ai reçus à ce sujet, le conseil de l'OTAN n'a été saisi de la question ni par les États-Unis ni par d'autres pays.

LA NAVIGATION

NORTH SYDNEY—INTERPELLATION AU SUJET DES SERVICES DE BRISE-GLACE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): J'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le ministre sait-il que la compagnie des chemins de fer Nationaux a détourné tous les navires, sauf le *William Carson*, du port de North Sydney, supposément à cause de la glace, ce qui cause des difficultés économiques aux débardeurs de ce port? Le ministre peut-il nous dire quel service de brise-glace a été fourni pour garder ouvert le port de North Sydney durant les mois d'hiver? Peut-il nous dire, en outre, si des brise-glace ont été détournés de la région au cours des deux dernières semaines et, si rien de tel n'a été fait, pourquoi il n'a pas été possible de garder le port ouvert à la navigation?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Je vais m'empresse d'étudier attentivement la situation. Je répondrai à ces questions demain et donnerai une explication aussi détaillée que possible, afin de prouver à mon honorable ami et à la Chambre que le service de brise-glace du ministère n'épargne aucun effort pour faire face aux problèmes que pose le mauvais temps dans la région du golfe.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

BERLIN—INTERVENTION DANS LE TRAFIC AÉRIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arthur Smith (Calgary-Sud): Je me permettrai de demander au premier ministre de bien vouloir formuler quelques observations sur les nouvelles les plus récentes au sujet de l'intervention dans le trafic aérien dans les corridors aériens autour de Berlin.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Je m'attendais quelque peu à une question à ce sujet... (*Exclamations*) Encore une fois, les membres du gouvernement doivent assumer la tâche qui incombe aux membres de l'opposition.

Les députés auront relevé certaines nouvelles parues dans les journaux au sujet des tentatives faites par l'URSS de se réserver, pendant une période de temps limité, l'usage exclusif des trois corridors aériens qui mènent de l'Allemagne de l'Ouest à Berlin-Ouest. Les 8, 9 et 12 février, les trois collègues occidentaux du représentant des Soviétiques au centre de la sécurité aérienne de Berlin ont fait savoir à leur collègue qu'il ne leur était pas possible de donner suite à cette requête sans précédent, et que les avions occidentaux continueraient à exécuter leurs vols en conformité des procédés établis et que les autorités soviétiques seraient tenues entièrement responsables de la sécurité aérienne.

Le 14 février, des avions soviétiques ont menacé la sécurité des avions occidentaux qui exécutaient des vols dans les corridors menant à Berlin, conformément aux règlements de l'aviation établis dans les ententes conclues après la guerre avec l'URSS. Les trois puissances occidentales ont protesté auprès de l'Union soviétique, le 15 février, au sujet des tentatives soviétiques «d'imposer des changements dans la méthode établie» pour les trois corridors aériens menant à Berlin-Ouest. L'Union soviétique a rejeté les notes de protestations des Britanniques, des Américains et des Français. Je puis assurer aux députés que le Canada se tient en consultation étroite avec les trois puissances occupantes de l'Ouest à Berlin, ainsi qu'avec nos autres alliés de l'OTAN, et qu'il observe de près et avec soin la situation dangereuse que l'Union soviétique a essayé de créer d'une façon aussi irresponsable.

Les puissances occidentales occupantes ont dû prendre une attitude énergique en face des demandes soviétiques. En effet, si elles avaient agi autrement, le droit de libre accès à Berlin des occidentaux en aurait été compromis.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

RÉFORME DU SÉNAT—INTERPELLATION À PROPOS DE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE À CE SUJET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Pourrais-je poser une question au premier ministre? Je ne m'intéresse que de façon objective à ce sujet. Je voudrais lui demander quand nous pouvons nous attendre à ce que soit présentée à la Chambre la mesure relative au Sénat.